



Le Maire

Accusé de réception en préfecture
057-215706722-20200527-2020-007-DSG-
AR
Date de télétransmission : 03/06/2020
Date de réception préfecture : 03/06/2020

ARRÊTÉ

PORTANT COMPLEMENT DE DELEGATION DANS LES FONCTIONS D'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL A CERTAINS AGENTS COMMUNAUX TITULAIRES

Le Maire de la Ville Thionville

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-27, L. 2122-30, L. 2122-32, et R. 2122-8 et R. 2122-10 ;
- VU le décret n° 2017-270 du 1^{er} mars 2017 ;
- VU l'instruction générale relative à l'Etat Civil ;
- VU les arrêtés municipaux :
- n° 2017-051-DSG du 24 octobre 2017 et n° 2018-007-DSG du 25 mai 2018, portant délégation dans les fonctions d'officier d'Etat Civil à des agents municipaux titulaires ;
 - n° 2019-001-DSG du 7 février 2019 portant délégation de signature dans le cadre des nouvelles opérations de révision des listes électorales ;
 - n° 2019-007-DSG du 3 mai 2019 portant complément de délégation dans les fonctions d'officier de l'Etat Civil à certains agents communaux titulaires ;
 - n°2019-009-DSG du 24 mai 2019 portant complément de délégation dans les fonctions d'officier de l'Etat Civil à certains agents communaux titulaires ;
 - n°2019-017-DSG du 14 octobre 2019 portant complément de délégation dans les fonctions d'officier de l'Etat Civil à certains agents communaux titulaires ;
 - n°2019-018-DSG du 6 novembre 2019 portant complément de délégation dans les fonctions d'officier de l'Etat Civil au bénéfice d'un fonctionnaire municipal titulaire ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'étendre les dispositions des arrêtés municipaux n° 2017-051-DSG du 24 octobre 2017 et 2019-017-DSG du 14 octobre 2019 en accordant à d'autres agents communaux une délégation de signature ;

Arrête :

Article 1^{er} - En complément des dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté municipal n° 2017-051-DSG du 24 octobre 2017, il convient d'accorder une délégation de signature à **Mme HAUSBERGER Laetitia**, Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe pour :

- l'ensemble des fonctions d'officier de l'Etat Civil, à l'exception de celles prévues à l'article 75 du code de civil.

Article 2 - En complément des dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté municipal n° 2019-017-DSG du 14 octobre 2019, il convient d'accorder une délégation de signature à **Mme Karina RIBEIRO de LIMA**, Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe pour :

- l'ensemble des fonctions d'officier de l'état civil, à l'exception de celles prévues à l'article 75 du code civil ;
- les autorisations de fermeture de cercueil, d'inhumation et de crémation ;
- les arrêtés d'exhumation ;
- les bulletins de versement des vacances allouées au commissaire de police ;
- les autorisations de pose de monument ou de tous travaux sur les concessions.

Article 3 - Ces délégations sont exercées sous ma surveillance et ma responsabilité.

Article 4 - Les autres dispositions des arrêtés municipaux n° 2017-051-DSG du 24 octobre 2017 et 2019-017-DSG du 14 octobre 2019 demeurent inchangées.

Article 5 - Le présent arrêté sera notifié à l'agent concerné et une ampliation sera adressée à M. le Sous-préfet de THIONVILLE et M. le Procureur de la République du Tribunal judiciaire de THIONVILLE ainsi qu'à M. le Receveur-Percepteur Municipal de THIONVILLE.

Article 6 - M. le Directeur Général des Services est chargé de l'application du présent arrêté.







Article 7 - Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet arrêté qui peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de son affichage et/ou de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

THIONVILLE, le 27 mai 2020



Pierre CUNY

SPECIMEN DE SIGNATURES
du personnel titulaire d'une délégation de signature
(réf. arrêté municipal n° 2020-007-DSG du 27 mai 2020)

PRENOM - NOM	GRADE	SPECIMEN DE SIGNATURES		
Karina RIBEIRO de LIMA	Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe			
Laetitia HAUSBERGER	Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe			

Thionville, le 27 mai 2020



Pierre CUNY